



BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE BROONS n° 493

Responsable de la publication : M. le Maire de BROONS

Abonnement annuel en mairie : 13 € pour un envoi à chaque numéro

☎ 02.96.84.60.03. – Fax : 02.96.84.60.22 - e-mail : accueil.mairie@broons.fr – Site Internet : www.broons.fr

Mercredi 28 décembre 2016



**INFORMATIONS
MUNICIPALES**

Les vœux de M le Maire auront lieu le vendredi 6 janvier 2017 à 18h30 au Foyer Rural de BROONS.
Tous les habitants sont cordialement invités et tout particulièrement les nouveaux résidents.

Vous pouvez consulter les délibérations du conseil municipal de Broons sur le site Internet : www.broons.fr

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Depuis le 1^{er} décembre, les demandes de carte d'identité doivent être déposées dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil comme pour les passeports.

La mairie de Broons fait partie des mairies équipées.

Afin de gagner du temps, vous pouvez effectuer une pré-demande en ligne. Un numéro de pré-demande vous est alors attribué. Pensez à noter ou imprimer ce numéro lors de votre déplacement en mairie.

A Broons, ces demandes se feront **exclusivement sur rendez-vous.**

Tél : 02.96.84.60.03.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS

L'autorisation de sortie de territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale sera rétablie à partir **du 15 janvier 2017.**

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination (à vérifier en consultant [les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr](http://les.fiches.pays.du.site.diplomatique.gouv.fr))
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale à télécharger sur le site www.service-public.fr (CERFA n°15646*01). Le remplir puis l'imprimer.

Vous n'avez pas à fournir ces documents à qui que ce soit avant ; votre enfant doit juste être en mesure de les présenter lors des contrôles aux frontières.

L'imprimé CERFA est le seul document valable ; il devra être original (pas de photocopie). Aucune autorisation prenant une autre forme que l'imprimé CERFA ne sera acceptée.

Il n'y a pas de procédure d'enregistrement en mairie.

INTERCOMMUNALITE

A la suite de la réforme des intercommunalités (loi NOTRe), la Communauté de Communes du Pays de Du Guesclin va être dissoute le 31 décembre 2016.

Au 1^{er} janvier 2017, la commune de Broons va donc être rattachée à une nouvelle intercommunalité, Dinan Agglomération.



Concernant la collecte et le traitement de vos déchets, ils seront assurés par cette dernière.

Dès le 2 janvier 2017, le ramassage de vos ordures ménagères s'effectuera chaque semaine, **le lundi entre 05h00 et 19h00.** Ainsi, il vous appartient de sortir votre bac la veille au soir.

TARIFS COMMUNAUX 2017

Les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2017 ont été votés le 6 décembre dernier. La délibération du Conseil Municipal est consultable en mairie.

Tarif de l'eau HT :

Abonnement annuel 2017 : 72 €

Consommation au m³ : 0.94 €

Tarif de l'assainissement HT

Abonnement annuel 2017 : 68 €

Consommation au m³ : 1.14 €

Photocopie A4 Noir et Blanc : 0.40 €

Photocopie A3 Noir et Blanc : 0.80 €

Fax : 0.40 €

Les copies couleur sont refusées.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

L'année 2017 sera une année d'élections.

Dimanches 23 avril et 7 mai 2017 : élections présidentielles.

Dimanches 11 et 18 juin 2017 : élections législatives.

Il est demandé à tous les électeurs potentiels de vérifier leur inscription sur les listes électorales ; cette inscription n'est automatique que dans des cas précis. Chaque électeur doit s'assurer qu'il est bien inscrit : **après le 31 décembre 2016, il sera trop tard.** Les nouveaux habitants sont particulièrement concernés. Il est demandé d'y penser au plus vite et de se présenter avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

ECOLE PRIMAIRE LOUISE BRIAND

Votre enfant est né en 2014 ou 2015 et fera sa première rentrée à l'école Louise Briand à partir de septembre 2017.

Merci de prendre rapidement contact avec la directrice.

INFLUENZA AVIAIRE H5N8

L'Influenza est une grippe, maladie infectieuse virale, qui est très contagieuse chez les oiseaux (toutes espèces).

Un arrêté ministériel du 05 décembre 2016 a placé l'ensemble du territoire national en risque élevé vis-à-vis de l'Influenza aviaire H5N8.

Des mesures de prévention doivent être mises en place pour les détenteurs d'animaux de l'espèce « oiseaux » :

Le confinement par claustration ou pose de filet et la réduction de parcours : l'objectif est d'empêcher le contact avec l'avifaune sauvage. Les sas sanitaires sont donc très importants.

Interdits : rassemblements d'oiseaux (foires, marchés, expositions...), lâchers de pigeons et de gibiers et toute utilisation d'appelants pour la chasse au gibier d'eau.

Aucun risque pour l'homme.

Aucun risque pour la consommation de produits d'animaux.

RECENSEMENT MILITAIRE

Chaque jeune doit se présenter en mairie, muni de son livret de famille, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, entre la date anniversaire de ses 16 ans et les trois mois qui suivent.

ÉTAT CIVIL

Naissance :

09/12/2016, Léa MORIN.

Décès :

14/12/2016, Mme Angélique BRIAND née PIAUDEL, 27 rue de la Barrière, 100 ans.

20/12/2016, Mme Irène GAUTIER née JAMET, 27 rue de la Barrière, 90 ans.

26/12/2016, Mme Angèle JOLIVET, 27 rue de la Barrière, 84 ans.

26/12/2016, Mme Marie BOIVANT, 27 rue de la Barrière, 93 ans.

INFORMATIONS PRATIQUES

DECHETTERIE

La déchetterie sera fermée le samedi 31 décembre après-midi.

CENTRE DE FINANCES PUBLIQUES

La trésorerie sera fermée le mercredi 4 janvier 2017.

EXPOSITION

Une exposition intitulée « crèches du monde » est mise en place au Point Infos Expos au 1 rue de la Gare à Broons.

Mercredi 28 décembre de 9h à 13h, le jeudi 29 et vendredi 30 décembre de 10h à 12h et de 16h à 18h, samedi 31 décembre de 10h à 12h.

Renseignements au **02.96.84.70.43**.

LA FONTAINE DES EAUX-LYCEE A DINAN

Portes ouvertes **le samedi 28 janvier 2017** de 9h à 12h30.

48, promenade de la Fontaine des Eaux

www.lycees-dinan.fr

PERMANENCE DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

Mardi 3 janvier 2017 au tribunal d'instance de Dinan : prendre rendez-vous auprès de l'accueil du tribunal au **02.96.87.16.96**.

MSA : nouvelles conditions d'accueil sur rendez-vous

Désormais, pour toutes leurs démarches, les assurés de la MSA devront prendre rendez-vous par téléphone au 02 98 85 79 79 ou msa-armorique.fr sur « mon espace privé ». De nombreuses démarches sont également réalisables en ligne.

La MSA gère des prestations familiales, des prestations santé, des retraites... Autant de domaines complexes qui évoluent régulièrement. Or, chacun souhaite aujourd'hui une information complète et adaptée à sa situation personnelle.

L'accueil sur rendez-vous permet de faire le tour du dossier de chacun, garantissant ainsi l'accès aux droits et le traitement rapide des dossiers.

En pratique :

Landerneau, Saint-Brieuc : ouverts tous les jours avec et sans rendez-vous.

Des agences comme Dinan, Loudéac... offrent toutes les semaines plusieurs jours de rendez-vous.

Toutes les agences sont fermées pendant les vacances de Noël ; seuls les rendez-vous déjà pris seront assurés.

ENTREPRISE

SARL GUILLEMOT

SABLIÈRE DU PILAGA – ZA LE PILAGA – BROONS

Ouverture le lundi : 14h-17h30, du mardi au vendredi : 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, le samedi : 8h30 à 12h.

20% de remise sur toute notre gamme de pots exposés.

Fermeture pour congés annuels du lundi 26 décembre au lundi 2 janvier inclus. Tél. : **02.96.88.21.53**.

FESTIVITÉS EN JANVIER

Vendredi 6 : Vœux du maire de Broons.

Samedi 7 : Loto avec Jean-Jacques, club de Hand Broons.

Dimanche 8 : Thé dansant avec Fasila, club de l'amitié Broons.

PETITES ANNONCES

A vendre :

*Cuisinière à induction Fagor, 60 x 85 cm, 300 €, servi 1 fois, 1 grand meuble blanc de salle à manger, 150 €, **02.96.83.13.27**.

*2 pneus hiver + jantes Michelin XM+S200, taille 185/65R, 40 € pièce, **06.81.36.32.09**.

*Portillon de jardin, état neuf avec serrure, s'adresser au 3 rue Bertrand Milon à Broons.

*Lit 140 x 190, sommier lattes + matelas, 100 €, meuble d'angle chêne L 59 P 59 H 195, 120 €, table fer forgé et faïence, 60 €, fables de la Fontaine, 20 €, la Bible, 20 €, vaisselles, bibelots, livres, CD... **06.72.89.06.06** ou **02.96.84.90.23**.

A louer :

*Maison 3 chambres avec jardin, centre Broons, chauffage central au gaz, insert, salles de bains, libre en janvier, 500 €, **06.86.53.90.95**.

Recherche :

*Personne sérieuse possédant véhicule pour emmener un enfant de Broons à l'école d'Yvignac à 8h30 tous les matins, **06.72.03.96.98**.

*Jeune Bretonne cherche enfants à garder pour la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier, **02.96.84.68.86**.

LE GIBIER NJ

Le premier mercredi de chaque mois, le GIBIER NJ vend du poulet, du faisan et de la perdrix prêts à cuire.

Téléphonez pour commander au **02.96.84.94.08** du lundi au vendredi de 10h à 20h.

Messes

Dimanche 1^{er} janvier: 10h30 à Broons et Sévignac.

Dimanche 8 janvier à 10h30 à Broons et Lanrelas

Pour mémoire :

Groupe médical : **02.96.84.61.47**.

Groupe vétérinaire : **02.96.84.61.46**.

Cabinet infirmier : **02.96.84.65.44**.

Infirmier libéral : **M Rohrbacher : 06.07.75.21.20**

Gendarmerie : lundi, vendredi et samedi de 14h à 18h et mercredi de 8h à 12h.

Déchetterie : lundi, mercredi, samedi : 9h à 12h et 14h à 17h30 et vendredi de 14h à 17h. Tél. : **02.96.84.70.56**.



Bonne année à tous ! Rendez-vous le 11 janvier 2017